AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP-5-6-69 936173

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "MIDI-PYRENEES"

(ARIÈGE, AVEYRON, HAUTE-GARONNE, GERS, LOT, HAUTES-PYRENEES, TARN, TARN-ET-GARONNE) (Tél. 86-31-55 et 86-32-55)

PROTECTION DES VEGETAUX - Rue St-Jean prolongée
B. P. nº 20 — 31 - BALMA

ABONNEMENT ANNUEL 25 F
S/Rég. recettes Dir. Dép. Agri. Hte-Gne
Rue St-Jean prolongée - BALMA
C. C. P. 8612-11 TOULOUSE

- Supplément N° 3 au Bulletin Technique N° 104 de Mai 1969 - 1969-13

AVERTISSEMENTS

/V I G N E/

Mildiou : Le traitement conseillé dans le précédent bulletin a permis une très bonne protection lors des chutes de pluies des 25 au 28 mai qui ont néanmoins amené des repiquages, surtout sévères le 28.

En conséquence, il y a lieu d'effectuer une nouvelle application qui devra être terminée pour le 5 juin. Si avant cette date le beau temps s'établissait, il y aurait intérêt à attendre une menace de pluie pour placer le traitement juste avant la chute.

Black-rot : Les pluies de la fin avril et du début du mois de mai ont amené des infections dans les foyers et les sorties de taches se poursuivent encore. En dehors des vignes abandonnées où le champignon se rencontre parfois en abondance, on trouve aussi quelques taches dans les vignes régulièrement entretenues, notamment dans le vignoble de l'Aveyron.

Le traitement conseillé contre le Mildiou permettra de combattre également le Black-rot.

Vers de la grappe : Le premier vol a été très court. Lorsque le traitement préventif, conseillé dans le précédent bulletin, n'a pas été mis en place, on pourrait encore intervenir avec un produit de type curatif. Ne traiter que les vignes habituellement infestées.

/ARBRES FRUITIERS/

Tavelures du poirier et du pommier :

Les projections d'ascospores sont actuellement pratiquement terminées, mais, dans les vergers où des taches existent, il est nécessaire de poursuivre la lutte en fonction des risques de pluies.

Carpocapse des pommes et des poires :

Des pontes importantes ont été déposées au cours de la dernière décade de mai. Un premier traitement pourrait être effectué dès à présent, dans tous les vergers où l'application conseillée localement dans le bulletin précédent n'a pas été faite.

INFORMATIONS

Anthracnose du cerisier :

Effectuer un traitement du feuillage avec l'un des fongicides suivants : Phaltane (200 g MA/hl), Manèbe (160 g MA/hl), Thirame (180 g MA/hl), Oxyquinoléate de cuivre (50 g MA/hl, Doguadine (90 g MA/hl), Dichlone (50 g MA/hl). Sur les variétés dont la récolte est en cours, attendre la fin de la cueillette pour intervenir.

P.11.82

VIGNE

Oïdium : Le temps actuel est favorable à ce champignon. Effectuer un poudrage ou ajouter un anti-oïdium à la bouillie destinée à combattre le Mildiou.

CULTURES LEGUMIERES

Mildiou de la pomme de terre :

La maladie est déjà apparue dans certaines cultures maraîchères précoces alors que la dernière période pluvieuse a été favorable à l'installation de foyers dans les plantations de plein champ suffisamment développées. Dans toutes les cultures où les plantes ont atteint ou dépassé 15 à 20 cm de hauteur, appliquer un traitement fongicide dès à présent.

Alternaria de la tomate :

Appliquer un traitement avec l'un des produits suivants : Captafol, Mancozèbe ou Manèbe.

GRANDES CULTURES

Luzerne : Le Négril a fait son apparition depuis quelques jours. Il serait bon de surveiller les cultures et d'intervenir le cas échéant.

Nous rappelons que la Cécidomyie des fleurs de luzerne peut être combattue lorsque les boutons floraux sont encore verts.

Apions du trèfle : Dans les cultures grainières de trèfle, la lutte contre les apions doit se situer 15 à 25 jours après la coupe, au moment où les caractéristiques végétatives sont les suivantes : 50 % des inflorescences formées, 85 à 90 % d'entre elles étant au stade 0 (inflorescence cachée dans les stipules).

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,

J. BESSON - E. JOLY

BALMA, le 2 Juin 1969
L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,

L. IMBERT

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de "MIDI-PYRENEES".
Le Directeur-Gérant : L. BOUYX.